

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	K5 Blazer 350 Cheyenne Modèle CK10516	CH 0333 43

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification "Blazer CK 10516" + "CH 0333 43" sur la plaquette du constructeur
"CKY18," devant le No du châssis
 Plaquette constr. à droite, sur l'avant
 N° du châssis à droite, en haut sur le longeron, dans le compartiment du moteur (frappé par l'importateur)
 Ident. du moteur " Y " à l'avant, à gauche sur la oulasse (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. General Motors Suisse SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué CKY185F 135 088 Signes fixes dans code du type CKY18.. / Blazer CK 10516

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission automatique + boîte intermédiaire route/terrain
 Nombre de vitesses 2 x 3 Entraînement toutes roues
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression
AV= soupape de dosage; AR= limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par diff. de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque CHEVROLET Type Y
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alésage 101,6 Course 88,39
 Cylindrée 5730 CV-impôt 29,20
 Puissance en CV 160 DIN at/min 3800
 Bruit 77 dB/A at/min 3800
 Silencieux 1 = 535 x 240 x 135 *)
 Mesure des gaz OCE = 2,0 % à 500 t/min / ECE 15 *)
 Déparasitage OCE annexe B, chiffres 3

Carrosserie limousine (avec pavillon vissé)
 Nombre de portes 2 + 1 hayon Indic. vit km/h
 Ceintures sécurité 5) Rétroviseur intérieur+gauche
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction et de la boîte c.v.
 Nombre de places 1 5 av 2 centre ar 3
 Dimensions int. ext.
 Longueur 4670 Empattements 2700
 Largeur 2040
 Hauteur 1870 Voie av 1700 ar 1600
 Porte à faux lat. av 840 ar 1130 Voies av ar
1130 Braquage g 11700 d 11800
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids
 avant 1140 arrière 1060 total 2200
 Poids à vide 1140
 Charge utile 85 265
 Poids total 1225 1325 2550
 Garantie fabr. 2858
 Dimens. pneus H 78 - 15 H 78 - 15 (Variantes
 Ply / bar 4 / 2,0 4 / 2,0 voir
 Charge 1500 1500 remarques)
 pour V max sel. la marque, min. 138 km/h
 Garantie poids remorquable avec frein 5507
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé 5507
 Vitesse maximale selon le constructeur 138 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h

Equipement §) _____
 Feux de route HCR H4 (E) _____
 Feux de croisement HCR H4 (E) _____
 Feux de position GUIDE IT SAE IP 73 _____
 Feux rouges GUIDE IT SAE STIARPI-73 _____
 Feux stop id. _____
 Clignoteurs av GUIDE IT SAE IP | AV=compl. ar voir feux rouges _____
 Catadioptres av _____ | AV=compl. ar SAE A-68 DOT _____
 Feux de gabarit av _____ | AR=compl. ar _____
 Feux complément. _____
 Eclairage plaque 2/ dans le pare-chocs _____
 Essuie-glace 2 / balais _____ avec/ sans lave-glace _____
 Avertisseurs DELCO REXY F 9000084/A 9000083 _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme _____
 Marque et type CHEVROLET K5 Blazer 350 Cheyenne _____
 Homologation N° CH 0333 43 _____
 Carrosserie limousine _____
 Places total 5 _____ avant 2 _____
 Poids à vide 2200 _____ Carburant B _____
 Charge utile = _____ CV-impôt 29,20 _____
 Poids total 2858 _____ Cylindrée 5730 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation.

- +) Insonorisation: ventilateur à 7 pales avec embrayage Visco monté par l'importateur
- *) Mesure des gaz: satisfait aux prescriptions selon le règlement 15 (essai du type B), sans vignette (LFEM No 33'529)

§) Modifications par l'importateur:

- feux de route/croisement: originaux SEALED BEAM remplacés par HCR H4 (E);
- feux de position/ : les ampoules oranges sont remplacées par des blanches;
clignoteurs AV
- feux rouges/stop/ : les ampoules d'origine sont remplacées par des 5/18 watts (un autocollant doit indiquer de manière
clignoteurs AR durable la puissance exigée pour chaque feu);
- catadioptres : ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 SAE A-68 DOT complémentaires;
- des ceintures de sécurité sont montées;
- l'extrémité de l'échappement est dirigé jusqu'à 45° vers la gauche.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 17.3.75

Homologation fédérale des types de véhicules